



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00018

Numéro SIREN : 452 439 490

Nom ou dénomination : A M C S Technologies

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2014 sous le numéro de dépôt 7461

12 B18

7461

« A M C S technologies »
Société à responsabilité limitée au capital de 105.000 €
Siège social : Emerainville La Malnoue
39/69 avenue de l'Europe - 77184 EMERAINVILLE
RCS MEAUX 452 439 490



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2014**

- Nomination des commissaires aux comptes -

...

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance et afin de se conformer aux dispositions de l'article L.223-35, al.2 ; art. D 12 sur renvoi de l'article D 43, nomme :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour une durée de SIX (6) exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2019 :

Monsieur Laurent CASERY
Né le 29 décembre 1964 à Troyes (10)
De nationalité française
Demeurant 39 rue de châteaudun - 75009 PARIS

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire :

Société INSIGHT
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 10.000 €
Siège social : 8 rue lalo - 75116 PARIS
RCS PARIS 492 445 945
Représentée par sa Présidente, Madame Chantal ECLOU

Chacun des Commissaires aux Comptes ainsi nommés a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont conférées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MIC

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

...

Bon pour copie certifiée conforme

LE GERANT

M. Mohamed CHETTIBI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Mohamed Chettibi', written in a cursive style.